

Lac des Corbeaux et la Croix Louis



Une randonnée proposée par gazok54

Belle petite randonnée avec un beau point de vue sur le Lac des Corbeaux et, peut être, une baignade bienvenue.

Durée	1h 55	Difficulté	Facile
Distance	4,52 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	226 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	225 m	Commune	La Bresse (88250)
Point haut	1 116 m	Région	Massif des Vosges
Point bas	890 m		



Trace n° 14452

Description

Stationner sur parking du Lac des Corbeaux.

(D/A) Monter la route sur le côté droit du restaurant sur une vingtaine de mètres.

(1) Prendre le sentier qui monte à droite (sentier repéré par un panneau avec anneau jaune) sur environ 700m, jusqu'au chemin forestier. Au chemin, prendre à droite et continuer jusqu'à la Roche du Lac. Attention, avant d'arriver à ce point de vue et au point de vue lui-même, les rochers peuvent être glissants par temps humide. Une main-courante est fixée au rocher mais la prudence s'impose.

(2) Au point de vue de la Roche du Lac, en profiter pour prendre quelques photos puis, dos au lac, prendre le sentier qui monte face à vous.

(3) 250m plus loin, abandonner ce sentier et en bas, prendre à gauche, le chemin forestier qui mène à la Croix Louis et au chalet refuge du même nom qui se situe au Sud de la Croix Louis. On peut aussi pour raccourcir le trajet poursuivre tout droit au niveau du rocher, le sentier qui mène à la stèle du Collet Mansuy .

(4) A la Croix Louis, rebrousser chemin (ou se rendre au refuge pour s'y protéger ou déjeuner) et continuer sur 1600m la route forestière pour atteindre la stèle du Collet Mansuy.

(5). Au croisement de chemins, continuer tout droit et poursuivre le chemin en descente jusqu'au point de départ **(D/A)** :

Points de passages

- D/A Départ - Lac des Corbeaux**
| N 47.99369° / E 6.905735° - alt. 890 m - km 0
- 1 Bifurcation. Prendre sentier à droite.**
| N 47.992837° / E 6.906808° - alt. 907 m - km 0.13
- 2 Point de vue de la Roche du Lac.**
| N 47.986181° / E 6.903653° - alt. 1 063 m - km 1.37
- 3 Bifurcation. Prendre à gauche.**
| N 47.985685° / E 6.901486° - alt. 1 116 m - km 1.6
- 4 Croix Louis**
| N 47.983595° / E 6.908117° - alt. 1 082 m - km 2.3
- 5 Collet Mansuy et Stèle**
| N 47.988644° / E 6.897205° - alt. 1 068 m - km 3.61
- D/A Lac des Corbeaux**
| N 47.99367° / E 6.905713° - alt. 891 m - km 4.52

Informations pratiques

Restauration possible au point de départ de la randonnée. Restaurant et coins piquenique.

Abris et casse-croute possible au refuge de la Croix Louis.

S'il fait beau, n'hésitez pas à vous jeter dans le lac. N'oubliez pas vos maillots, je ne pense pas que le naturisme soit toléré.

Attention cette randonnée est facile mais le sentier glissant à certains endroits peut compliquer l'évolution pour les moins entraînés. Tenir les enfants par la main .

A proximité

La Croix Louis et le Collet Mansuis ont été édifiés en hommage à des bucherons morts par accident.

Lac de Blanchemer et ses tourbières flottantes en reprenant la RD34d vers Retournemer.

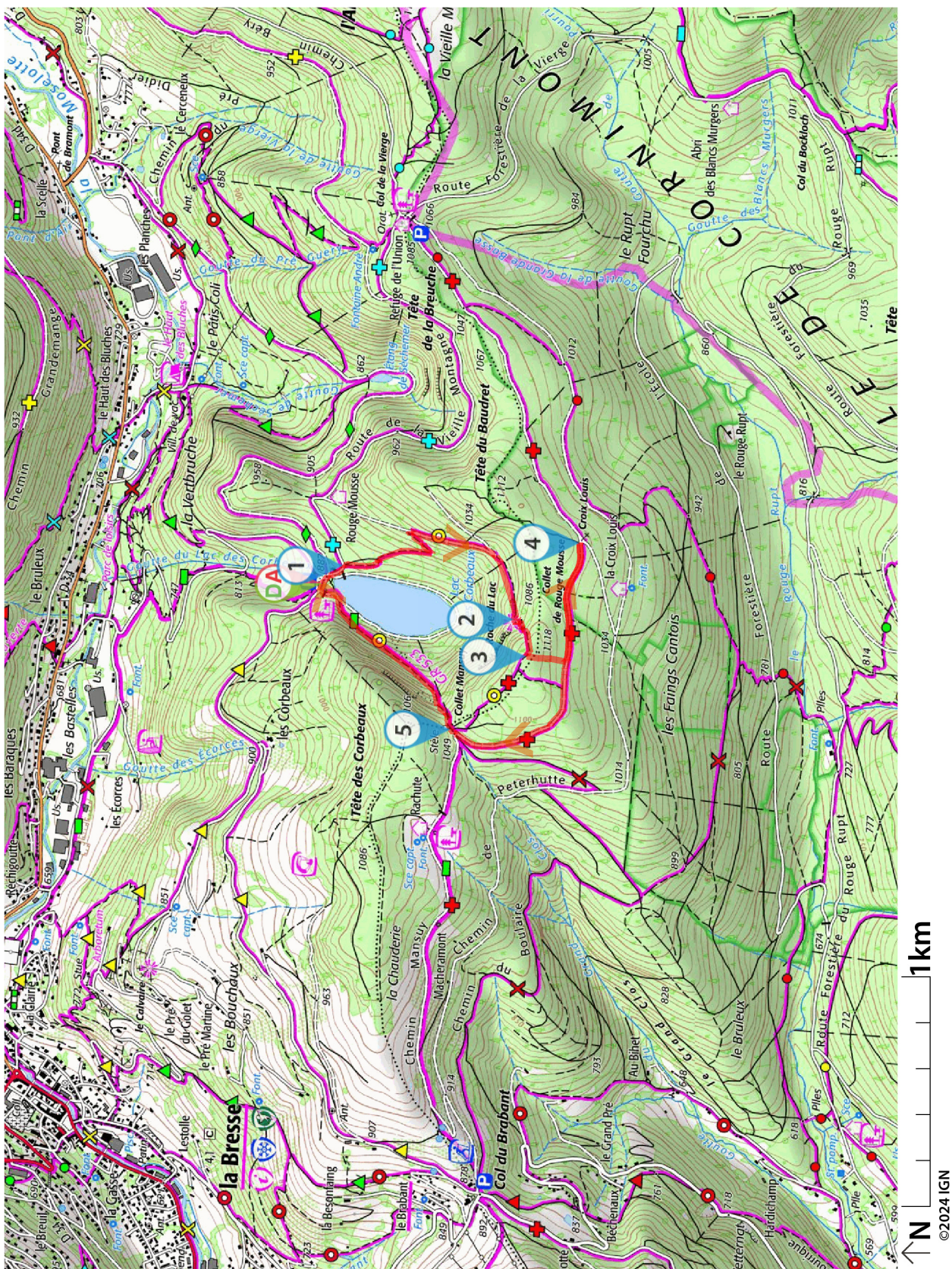
Col de la Schlucht.

Source de la Meurthe.

et tout le reste.....

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-lac-des-corbeaux-et-la-croix-louis/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

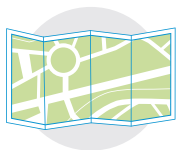
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



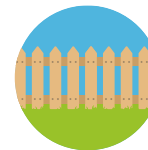
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.